

la tribune

L'Arménie frappée par une nouvelle tragédie et secouée par des manifestations

78 morts dans un accident d'avion

MOSCOU (AFP) — La République soviétique d'Arménie, dont le nord avait été dévasté mercredi dernier par un tremblement de terre, a été frappée hier par une nouvelle tragédie avec l'accident d'un avion de transport amenant des secours, qui a fait 78 morts, tandis que l'armée est intervenue à plusieurs reprises pour disperser des manifestations à Erevan.

L'avion de transport, un Iliouchine-76 chargé de matériel de secours, s'est écrasé lors de l'approche de l'aéroport de Leninakan, une des villes les plus ravagées par le séisme. Les neuf membres de l'équipage et 69 soldats ont trouvé la mort dans cet accident, a précisé l'agence officielle TASS.

L'accident a été annoncé après que le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, qui avait visité samedi et hier les zones sinistrées, eût quitté Erevan pour Moscou.

L'avion cargo soviétique qui s'est écrasé aurait heurté un hélicoptère, a affirmé un responsable du ministère arménien des Affaires étrangères aux journalistes étrangers qui se trouvent dans la région.

Ce responsable arménien n'a fourni aucun autre détail.

A Moscou, où l'agence TASS n'a annoncé que l'accident de l'avion-cargo, on a appris qu'un hélicoptère s'est bien écrasé hier avec cinq personnes à bord mais aucune n'a été tuée. Un photographe de TASS, qui était un des passagers, a pu faire parvenir une photo de la carcasse de l'appareil, indiquant seulement dans la légende que l'hélicoptère s'était retourné près du sol, sans parler d'une collision avec un avion.



A Leninakan, dans la république soviétique d'Arménie, des secouristes dégagent le cadavre d'une femme trouvée hier dans les décombres du séisme qui a fait environ 50,000 morts mercredi dernier.

Ciel surchargé

Le ciel au-dessus des villes de Leninakan et Erevan était surchargé d'avions de secours quand l'Iliouchine 76 qui transportait des sauveteurs militaires soviétiques s'est écrasé, a rapporté un journal soviétique.

Le ciel au-dessus d'Erevan est surchargé. Plusieurs avions attendent en permanence de pouvoir atterrir. Il est indispensable dans de telles conditions de coordonner avec rigueur et exactitude les activités aériennes", commentait hier le Krasnaya Zvezda, le journal de l'Armée Rouge.

Selon ce journal, 300 avions de

transports militaires ont pris la direction de l'Arménie pour prêter main-forte aux secouristes dans les villes sinistrées. Les nuages bas, les forts vents froids, et la pluie qui entachait hier après-midi le ciel arménien ont par ailleurs contribué à rendre plus délicate encore la situation, rapporte ce journal. Les autorités soviétiques ont toutefois précisé que les mauvaises conditions climatiques n'étaient probablement pas à l'origine de cet accident.

Rappelons par ailleurs que selon le dernier bilan officiel, entre 40,000 et 45,000 personnes ont péri dans le séisme de mercredi dernier, le plus dévastateur qui ait frappé l'Arménie en un millénaire. Mais le ministre soviétique de la Santé, M. Evgueni Tchousov, a estimé samedi que le nombre des victimes pourrait atteindre 60,000.

Manifestations

A Erevan, la police a arrêté plusieurs militants nationalistes arméniens et des troupes du ministère soviétique de l'Intérieur

sont intervenues à plusieurs reprises hier pour disperser des manifestants qui protestaient contre ces arrestations.

Il y a eu de nombreux blessés, lorsque des soldats ont commencé à matraquer des femmes aux abords d'un rassemblement, a affirmé M. Alexander Arzoumanian, correspondant du bulletin d'informations non officiel Ekspress Khronika.

Les soldats ont commencé à tirer des coups de feu en l'air pour disperser les manifestants et la foule en colère a alors tenté de les lyncher, a expliqué M. Arzoumanian, joint au téléphone à partir de Moscou.

Des véhicules blindés stationnés dans la capitale arménienne, soumise à un couvre-feu, ont pris position pour mettre fin aux manifestations, toujours selon la même source.

Un Arménien, Avedis Ishkhrman, a été blessé par balles hier après que les manifestants se furent regroupés dans une autre partie de la ville, a encore expliqué M. Arzoumanian.

Quatre des dirigeants arrêtés ont été condamnés à une peine de 30 jours de prison, tandis que le cinquième, M. Acot Manouchourian, député du Soviet suprême d'Arménie, a été relâché en vertu de son immunité parlementaire.

Hier, M. Gorbatchev a visité Spitak, une ville de 50,000 habitants rasée par le séisme. La population de cette ville s'était nettement accrue en raison de l'arrivée de réfugiés arméniens venus d'Azerbaïdjan.

Les autorités soviétiques ont assuré que tout serait reconstruit en deux ans.

- Gorbatchev hausse le ton
- Course contre la montre c6, c7

Au moins 52 morts et 83 blessés dans un incendie à Mexico

MEXICO (AP-AFP—Reuter) — Au moins 52 personnes ont été tuées, et 83 autres blessées, dans l'incendie qui s'est déclaré en après-midi hier en plein centre de Mexico, dans un atelier clandestin de feux d'artifices. Très vite l'incendie s'est étendu à cinq autres immeubles.

"Nous allons poursuivre les recherches toute la nuit. Les sauveteurs n'ont pas encore pénétré dans les étages, et il y a encore des corps", a rapporté hier soir Salvador Padillo, commandant de la Croix-Rouge.

Au moins 13 enfants ont été tués dans cet incendie, a précisé le procureur de la République, Ignacio Morales Lechuga. On a également retrouvé les corps de 25 hommes et de 13 femmes.

Un policier a par ailleurs rapporté que le marché Merced où s'est produit l'incendie était plein d'ateliers clandestins de feux d'artifices qui sont traditionnellement tirés la nuit qui précède la Fête de la Vierge de Guadalupe, sainte patronne du pays. La rue étroite regorgeait hier après-midi de Mexicains venus faire leurs provisions pour la fête d'aujourd'hui qui rassemble

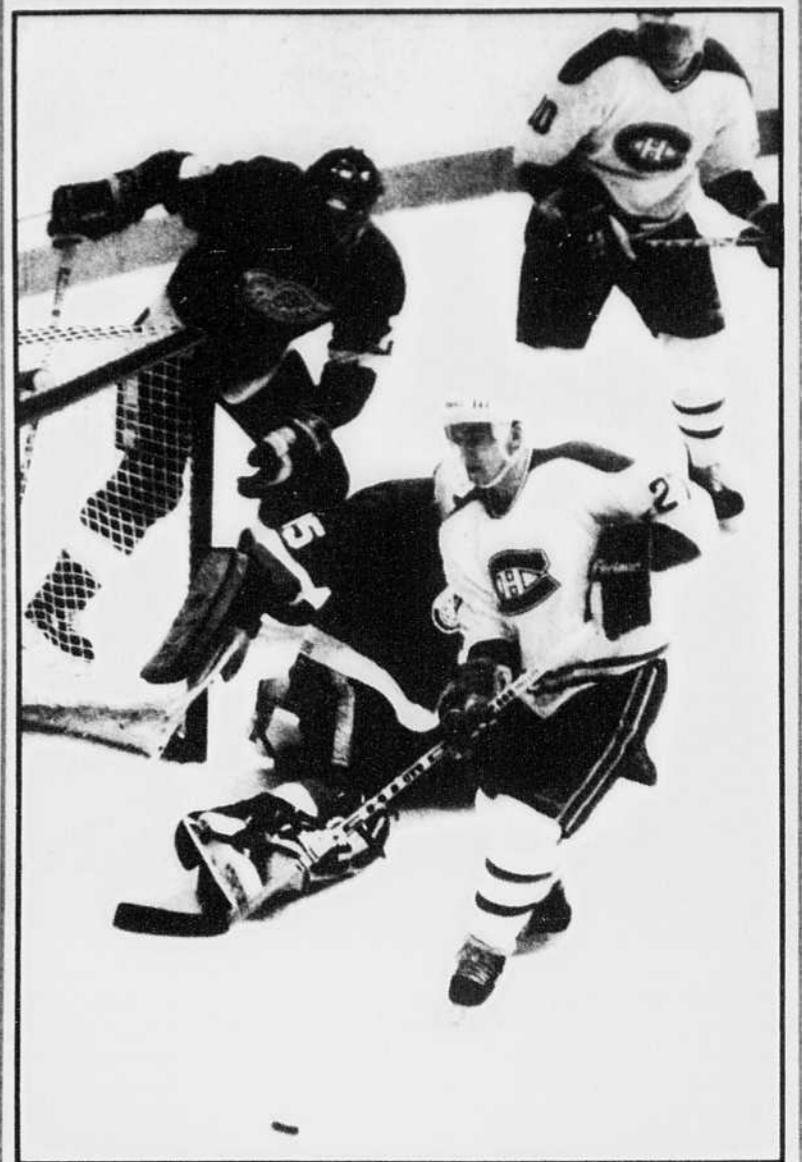
des dizaines de milliers de personnes dans la basilique de Guadalupe.

La première explosion s'est vraisemblablement produite, vers 14h40, dans l'un des nombreux stands où les marchands exposent pendant les fêtes de fin

d'année. Plusieurs explosions ont suivi, déclenchant un incendie dans un magasin voisin qui vendait clandestinement des feux d'artifices. Le feu s'est ensuite très vite étendu à d'autres immeubles, semant la panique dans la foule.



Les ambulances s'affairent à acheminer les corps à l'hôpital au fur et à mesure de leur découverte.



Stephan Lebeau (27) et Benoît Brunet (10) des Canadiens de Sherbrooke se sont avérés menaçants devant la cage de Sam St-Laurent des Red Wings d'Adirondack, hier, dans la Ligue Américaine, mais ils n'ont pu marquer sur ce jeu. En troisième période, Lebeau s'est repris et a inscrit le but vainqueur, dans un gain de 3 à 2.

Les Canadiens viennent à bout des Red Wings

D 1

Robert Bourassa jongle avec ses options sur la langue d'affichage

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Bourassa dispose encore de quelques jours pour jongler avec les quelques options qui s'offrent à lui après la publication du jugement de la Cour suprême sur la langue d'affichage ju-



Le premier ministre Bourassa

du gouvernement au début du mandat du gouvernement Bourassa: le remplacement des noms par des pictogrammes ou des graphiques sur les affiches.

On éliminerait de cette façon la controverse autour de la langue, croient certains.

Cette proposition, sûrement écartée depuis longtemps par le gouvernement, ne paraît pas si dénuée de sens à M. Dion qui en a parlé la semaine dernière au cours d'un entretien.

En somme, la marge de manœuvre de M. Bourassa paraît très mince sur le sentier du compromis honorable pour tous.

Des facteurs d'ordre politique et juridique parsèment désormais de ronces un chemin qui, en trois ans de pouvoir, avait toujours offert un sol nivelé à la caravane libérale.

NPD-Québec

Le NPD-Québec a encouragé,

hier, le gouvernement Bourassa à recourir, au besoin et pour une durée limitée, à la clause "nonobstant".

Dans une résolution adoptée hier, l'exécutif national des néo-démocrates provinciaux conseille au gouvernement du Québec de ne pas "céder à la tentation de troquer un éventuel affaiblissement de la loi 101 contre un appui des autres provinces à l'accord du lac Meech".

Le co-président du NPD-Québec, Pierre Graveline, a rappelé que le Nouveau Parti démocratique est traditionnellement opposé aux dérogations à la Charte des droits et libertés.

Mais si la Cour suprême devait restreindre le droit du Québec à légiférer sur la langue d'affichage, le gouvernement Bourassa serait tout à fait justifié d'invoquer la clause dérogatoire, a souligné M. Graveline.

- L'heure de vérité approche Forum

LA MÉTÉO

(347e jour de l'année)
Ensoleillé: -26 à -12 C
Lever du soleil: 7h17
Coucher du soleil: 16h04
Domain: ennuagement.
Détail: page B-4

DÉCHETS

L'Estrie compte au moins 4 dépotoirs de pneus usés

A 3

BROMPTONVILLE

Un transporteur interdit un tronçon de sentier aux motoneigistes

A 5

INDEX

Agro-alimentaire: page B-5
Arts: page D-6
Carrières et professions: page A-8
Décès: page C-5
De tout et de tous: page B-4
Économie: page C-1
Petites annonces: page C-2
Sports: page D-1
Vivre: page B-3

40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme Sherbrooke était de la partie

par Denis DUFRESNE

SHERBROOKE — Comme dans des centaines de villes à travers le monde, les gens de Sherbrooke ont célébré samedi le 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de la personne, une manifestation destinée à sensibiliser la population à cette cause.

Le 40e anniversaire doit amener une réflexion collective sur ce que nous faisons dans notre milieu de vie.

Un ex-prisonnier d'opinion au Bénin, Adam Mama Yari, a livré

Corcoran, "il est de plus en plus évident qu'il y a un travail à faire, car même si ça fait 40 ans qu'il y a une entente on travaille encore pour que ce soit énoncé sérieusement par des pays".

"Je tiens à m'impliquer dans mon quartier, dans ma ville, mais les choses qui ont une portée planétaire c'est urgent aussi. Le fait que je sois la témoin de mon attachement et de la crédibilité que j'accorde à Amnesty Internationale", a expliqué M. Corcoran lors d'une entrevue avant la diffusion du concert.

Un spectacle

Si le concert "Human Rights Now" a offert aux jeunes la possibilité d'entendre de super vedettes du rock actuel (Peter Gabriel, Bruce Springsteen, Sting, Tracy Chapman et Youssou N'Dour), Jim Corcoran estime que l'événement permet aussi de faire passer un message en faveur des droits de la personne.

"Il ne faut pas trois heures de sermon, le spectacle est ponctué de choses nobles qui portent à la réflexion. La musique est faite pour divertir et faire réfléchir", croit le chanteur.

"Je considère que c'est l'ultime geste qu'Amnistie Internationale puisse faire, avec ces super vedettes ça devient un événement grandiose, mais disons qu'Amnistie Internationale avait ses lettres de noblesse bien avant cet événement-là", ajoute-t-il.

Le chanteur pense cependant qu'après la série de concerts au profit d'Amnistie Internationale et la diffusion samedi soir sur vidéo du dernier spectacle donné en Argentine le 15 octobre, "il y a un devoir et avoir un travail pour soutenir ça, faire en sorte qu'il y ait une relève".



(Photo La Tribune par Luc Lemay.)

Plusieurs personnalités ont assisté à la présentation du concert "Human Rights Now", dans le cadre des festivités du 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à Sherbrooke. Sur la photo, dans l'ordre habituel, le dé-

puté et ministre Jean Charest, la représentante d'Amnistie Internationale, Renée Giroux, l'auteur compositeur Jim Corcoran, ainsi que Mgr Georges Cloutier.

Du pain sur la planche

Peu avant le début de la diffusion du concert, le député et ministre Jean Charest, le vicaire général du diocèse de Sherbrooke, Mgr Georges Cloutier, ainsi que l'auteur compositeur Jim Corcoran, ont tour à tour souligné l'importance de défendre les droits de la personne, mais insisté sur le travail qui reste à accomplir en ce domaine.

M. Charest a estimé qu'aucune société n'est à l'abri de la violation des droits de la personne, ajoutant que l'interprétation de la Déclaration peut être différente d'un pays à l'autre, ou encore que certains des 30 articles du document ne soient pas respectés.

"On doit continuer à poser des gestes pour que les hommes et les femmes bénéficient de ces droits", a-t-il dit.

Pour sa part, Mgr Georges Cloutier a souligné que 80 pays ne respectent pas les droits de l'homme.

Mais, a-t-il ajouté, "il ne faut pas toujours penser que c'est seulement les autres... Ce 40e anni-

un bref témoignage de ses cinq années de détention sans jugement dans son pays et le soutien qu'il a reçu d'Amnistie Internationale.

Crédibilité

Pour l'auteur compositeur Jim

Pour l'occasion, l'organisme Amnistie Internationale avait convié les jeunes et la population en général à assister à la diffusion sur écran géant du dernier concert de la tournée "Human Rights Now" dans une discothèque du centre-ville, en présence d'invités de marque, dont l'auteur compositeur d'origine sherbrookoise Jim Corcoran.

Parallèlement, la bande sonore de cet événement était diffusée sur les ondes des cinq stations MF du réseau Radio-mutuel au Québec, avec un auditoire potentiel d'un million de personnes.

"Près d'un milliard de téléspectateurs dans le monde peuvent voir ce concert à la télévision", a expliqué Johanne Cloutier, directrice de la promotion à CIMO, peu avant la diffusion du vidéo.

Si l'événement constituait un phénomène médiatique impressionnant, les invités d'honneur de cette soirée ont tous rappelé que rien n'est acquis dans le domaine des droits humains et que de nombreux pays dans le monde ne les respectent toujours pas.

La cuisine japonaise... quel délice!

Pour seulement **9.95\$** jusqu'à 21h00, excluant le samedi.

KAORI

Le seul et unique restaurant japonais à Sherbrooke.

3200 King ouest, Sherbrooke
Réservations: 567-3941

Heures d'ouverture: du mardi au dimanche de 17h00 à 23h00.

LE BARON

NOUVEAU

BINGO 900 dans la tribune

le 17 décembre 1988

Bingo 727-2225 la tribune

UN SEUL MARATHON — CARTE BLEUE

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: **VENDREDI, le 9 décembre 1988: i-24**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: **SAMEDI, le 10 décembre 1988: O-64**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: **LUNDI, le 12 décembre 1988: B-5**

Les gagnants doivent appeler à **564-5470**

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Craignez-vous pour votre santé avec l'importation de déchets américains?



André Umbriaco, de Sherbrooke: "Ça dépend de la quantité et de la qualité des déchets, si je puis dire. Ce que je crains, c'est le danger à plus long terme pour l'écosystème. De plus, si on commence à recevoir des déchets, les investisseurs ne viendront plus ici, si dans leur tête notre région est un dépotoir".

Lise Lecours, de Sherbrooke: "Oui, pour plusieurs raisons. Je pense que s'ils entreposent des déchets ici, ça risque d'être nuisible pour tout le monde".

Martin Dupont, de Rock Forest: "Ça dépend de ce qu'ils importent, il faudrait qu'il y ait des inspections. Mais je ne vois pas pourquoi on accepterait des déchets toxiques d'un autre pays, je suis contre ça".

Luc Gilbert, de Stoke: "Je reste dans un village où il va probablement y avoir un dépotoir. Compte tenu qu'on a pas de preuves qu'il y a des déchets à l'intérieur de ces produits de construction-là, c'est important d'avoir des études pour savoir s'il y a des dangers. Évidemment, c'est jamais une belle perspective d'être un dépotoir pour un voisin".

Diane Rouillard, de Sherbrooke: "Sûrement, ça influence la santé. Je n'aime pas bien ça et je ne trouve pas ça correct d'importer des déchets, ils n'ont pas d'affaires à faire ça. Je trouve aussi curieux qu'on puisse passer ça à la frontière".

Lucienne Labbé, de Sherbrooke: "Oui, ça m'inquiète beaucoup, on en a déjà assez de ça. Surtout depuis que le libre-échange est passé, on dirait qu'il y en a de plus en plus. On peut certainement s'en passer".



loto-québec Résultats

Tirage du 88-12-10

GAGNANTS	LOTS
6/6 2	3 960 915,00 \$
5/6 + 12	96 275,70 \$
5/6 455	1 941,70 \$
4/6 25 563	66,40 \$
3/6 463 493	10,00 \$

VENTES TOTALES 25 401 924,00 \$
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 700 000,00 \$
PROCHAIN TIRAGE 88-12-14

No complémentaire: 43

Tirage du 88-12-10

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	500 000,00 \$
5/6 + 2	19 115,50 \$
5/6 42	606,80 \$
4/6 2 481	46,20 \$
3/6 38 339	5,00 \$

MISE-TÔT: 1-5-35-40

No complémentaire: 5

GAGNANTS LOT: 121 413,20 \$
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 500 000,00 \$
VENTES TOTALES: 1 388 515,00 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Nez Rouge: deux fois plus d'appels

SHERBROOKE — Si l'opération Nez Rouge a permis en fin de semaine à au moins 112 conducteurs un peu joyeux de rentrer chez eux en pleine santé, sans aucun problème après un party du temps des Fêtes, au moins cinq conducteurs n'ont pas daigné faire appel à Nez Rouge et ont plutôt soufflé dans l'alcootest du poste de police, l'un se permettant même de causer un accident sur le boulevard Portland avant de se faire inter-cépter.

Pour Nez Rouge, ce premier week-end d'activités en est un surprenant a expliqué hier soir le coordonnateur Jean Poirier puis qu'en comparant le premier week-end d'activités de l'an dernier, on a transporté deux fois plus de gens cette année.

L'an dernier, ce sont 57 personnes qu'on avait transportées tandis qu'on a véhiculé 112 personnes dans les seules soirées de vendredi et samedi cette année.

En fait, si l'on était plus que fier des résultats obtenus dans ce premier week-end, les responsables de Nez Rouge ont dû revoir les grilles de travail de façon à mettre encore plus de bénévoles à la disposition des conducteurs ayant pris un petit coup de trop.

"Pour nous, c'est plus qu'intéressant et cela démontre à quel point Nez Rouge répond à une demande", a précisé M. Poirier hier soir.

Quant aux conducteurs pris ivres au volant en fin de semaine, l'un d'eux a soufflé .250 dans l'alcootest, ce qui, en

termes bien ordinaires, équivaut à dire qu'il était "plein jusqu'au bouchon".

Ce conducteur de 52 ans n'a d'ailleurs pas été arrêté pour une vitesse excessive, mais plutôt parce qu'il roulait trop lentement sur la rue Galt près de Saint-Joseph vers 00h30 hier matin.

Un autre conducteur ivre a été arrêté à la suite d'un accident mineur sur le boulevard Portland en fin de soirée vendredi, deux à la suite de vitesses excessives et l'un parce qu'il ne circulait pas dans le bon sens sur une rue à sens unique.

Rappelons qu'en offrant de conduire les gens chez eux, Nez Rouge veut éliminer de la route tous les conducteurs ivres évitant ainsi à coup sûr une série d'accidents.

Les bénévoles de Nez Rouge seront en devoir de 18h jusqu'à 4h00 et ce jusqu'au 23 décembre.

Pour faire appel aux services de Nez Rouge, il suffit de composer le 821-4646.

Les franchises Pizz se réorganisent

SHERBROOKE — Le travail devrait reprendre à la normale cette semaine dans les deux franchises Pizz de Sherbrooke, a révélé le propriétaire et opérateur de ces deux franchises, Pierre Séguin.

Ce dernier a d'ailleurs précisé que ses franchises n'y étaient pour rien dans les difficultés financières éprouvées par le franchiseur Pizz America venant de confier ses créances à la caisse populaire de Coaticook.

M. Séguin a soutenu en entrevue que ses deux franchises s'étaient retrouvées sans ligne téléphonique depuis que Bell avait décidé de couper le service à cause de comptes impayés la semaine dernière.

Or, a expliqué M. Séguin, c'est

le franchiseur Pizz America qui fournissait les lignes téléphoniques et les franchises devaient acquitter certains frais pour chaque appel reçu.

"Comme on s'est retrouvé sans téléphone même si ce n'est pas de notre faute, on n'a pu fonctionner en fin de semaine et tout devrait très bientôt rentrer dans l'ordre", a dit M. Séguin.

Il a d'ailleurs expliqué que la plupart des franchises de Pizz au Québec avaient pu prendre ar-

Confiants d'atteindre l'objectif de 300,000 \$

SHERBROOKE — "Certains pensent qu'il est osé de croire qu'on atteindra notre objectif mais nous, on est confiant de l'atteindre et de pouvoir agrandir", a confié en fin de semaine Richard Gagnon, le directeur du Centre communautaire de loisir Sherbrooke, juste au moment où l'on clôturait les festivités marquant le 25e anniversaire de cet organisme dont la réputation n'est plus à faire dans le domaine du loisir à Sherbrooke.

Ce sont d'ailleurs tout près de 250 personnes, des jeunes et leurs parents, qui ont participé aux activités de samedi devant marquer la clôture de ce 25e anniversaire, cérémonie au cours de laquelle le député-ministre Jean Charest a remis une plaque honorifique aux responsables de l'organisme.

Mieux connu par son ancien nom de Centre de loisirs Ste-Jeanne d'Arc, le Centre communautaire de loisir Sherbrooke inc accueille quelque 3,000 personnes toutes les semaines, aux dires de son directeur général.

"Notre centre est rendu le rendez-vous du troisième âge dans la journée. À l'heure du souper, on y reçoit des étudiants et après le souper, on reçoit les travailleurs", de confier M. Gagnon.

Le centre est d'ailleurs en pleine campagne de financement,

étant à la recherche d'une somme de quelque 300,000 \$ pour l'aménagement d'un gymnase au-dessus de son salon de quilles.

"Certains pensent que notre projet est osé mais avec l'implication des gens du milieu, nous sommes persuadés de réaliser cet objectif", a confié M. Gagnon.

En plus d'aménager un gymnase au deuxième étage, les responsables du centre veulent également faire aménager un ascenseur pour que les personnes handicapées puissent avoir accès au deuxième plancher.

Déjà, on a réussi à recueillir quelque 104,000 \$ lors de cette campagne de financement où l'on compte ramasser 300,000 \$.

La campagne doit reprendre de plus belle après la période des Fêtes pour se terminer le 24 juin prochain.

King Wellington

REDIGÉ EN COLLABORATION

ment moins âgé que ne le dit son confrère Gaëtan Lavallée.

— O —

A la suite du succès remporté par la tournée "Human Rights Now", Renée Giroux aurait décidé de se lancer dans la musique rock.

— O —

Il fallait voir Michel Dus-sault retomber en enfance lorsqu'il a visité André Bouchard pour essayer les derniers jeux électroniques. Seul le cigare brisait le décor.

— O —

Même s'il célèbre ses 40 ans demain, Daniel Waite dit se sentir plus en forme que jamais, ce qui ne l'empêchera pas de tenter d'arrêter de fumer lors du party du jour de l'An.

— O —

Donald Roy aura appris au moins une chose en visitant la France: certains appareils sanitaires n'ont pas tout-à-fait été conçus pour arroser le visage.

— O —

C'est après avoir vécu une certaine expérience en gardant les enfants de Sylvain Ferland que Denis Piché a convaincu son amie Edith Bougie de concevoir des triplés.

— O —

André Nadeau n'a peut être plus 20 ans, mais il est sûr-

LOCATION 248\$ par mois / plus taxe

N° 5744
Cavalier 89 coupé
4 cylindres, 2.0 litres, injection
5 vitesses manuelles, AM/FM stéréo
Sièges baquets inclinables
Basé sur un bail de 48 mois.

Brouillard
AUTOMOBILE LTÉE
2700 rue King, Sherbrooke, QC
569-9941

Quatre dépotoirs de pneus usés répertoriés en Estrie

par Denis DUFRESNE

SHERBROOKE — La région de l'Estrie compte au moins quatre dépotoirs de pneus usés d'importance, mais deux d'entre eux seulement ont un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et ils sont d'ailleurs les seuls actuellement au Québec à pouvoir entreposer légalement des pneus.

Il s'agit des dépotoirs de Magog et Saint-Denis-de-Brompton. Les deux autres sites répertoriés par le ministère de l'Environnement en Estrie sont situés à Stoke, mais sont exploités sans véritable permis, même s'ils ont cessé de stocker des pneus.

Cependant, au dire du porte-parole régional du ministère de l'Environnement, Denis L'Heureux, il n'y a pas vraiment de réglementation sur les pneus usés au Québec et les plus vieux sites d'entreposage ont presque un droit acquis en ce domaine.

"Sauf qu'avec le projet de loi 99 modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement, on va introduire les pneus comme des déchets solides", explique Denis L'Heureux.

Le ministère de l'Environnement, qui est actuellement en train de répertorier les dépotoirs de pneus usés au Québec, peut émettre des certificats d'autorisation pour l'entreposage de

ceux-ci, en vertu de ses règlements.

La semaine dernière, des responsables du ministère ont fait l'inventaire des dépotoirs de 10,000 pneus et plus dans la région, ainsi que partout ailleurs dans la province. Cette semaine ils se concentreront sur les sites de 500 pneus et plus.

"En Estrie, on en a trouvé quatre, dont deux à Stoke qui n'ont pas vraiment de permis", mentionne à ce propos M. L'Heureux. "Il y en a peut-être encore qui n'ont jamais été localisés", ajoute cependant le responsable.

40,000 pneus

A Stoke, non loin de l'intersection du rang 7 et de la route 216 Est, près de l'entrée du village, on trouve un premier amoncellement d'environ 40,000 pneus, situé sur un terrain privé, selon une estimation du ministère de l'Environnement.

Il s'agit de la quantité la plus

importante répertoriée jusqu'ici en Estrie.

L'autre site est situé dans le rang 8 et compterait environ 10,000 pneus usés.

"On sait que c'est dans un but de rattachage, mais on n'en sait pas plus", note le porte-parole du ministère de l'Environnement.

Quant aux deux dépotoirs légaux, M. L'Heureux précise que celui de Saint-Denis-de-Brompton appartient à la firme Jarbec, celle-là même qui reçoit des déchets solides des États-Unis. Ce site est en exploitation depuis 1986 et compte environ 26,000 pneus.

A Magog, la compagnie Bestan exploite un site d'enfouissement sanitaire avec un permis d'entreposage de pneus usés. On en trouve près de 6,000, selon une estimation gouvernementale.

"Ils sont conformes aux règlements du ministère de l'Environnement, déclare M. L'Heureux au sujet de ces sites, ils ont demandé un permis".

Le porte-parole du ministère précise que les critères pour accorder un permis ont trait à la quantité de pneus, au genre d'installation où ceux-ci seront déposés, ainsi qu'à la localisation du site.

Pas de danger

Selon le porte-parole du ministère de l'Environnement à Sherbrooke, les sites répertoriés jusqu'ici en Estrie ne représentent pas vraiment de danger, sauf évidemment en cas d'incendie.

Mais, estime M. L'Heureux, "ça ne se compare pas à Saint-Amable", où l'on trouve une montagne de près de 3,5 millions de pneus.

"Il n'y a rien d'alarmant, mais on a un problème pour écouler ces pneus usés. On commence par les inventorier", fait valoir le responsable.

A Stoke, où le dépotoir de pneus se trouve à quelques centaines de pieds de la route 216 Est, la maîtresse de l'endroit, Monique Demers, signale que le conseil a pris position il y a une dizaine d'années afin d'interdire au propriétaire des lieux d'entreposer davantage de pneus.

"On s'est toujours opposé à ce qu'il y ait d'autres pneus d'accumulés. Ils sont encore là, mais c'est difficile de dire au propriétaire de les enlever, où va-t-il les déposer? Mais c'est sûr qu'on souhaite que ça disparaisse", a déclaré Mme Demers.

Déchets solides américains en Estrie La Coalition reproche aux députés du Québec de ne pas s'impliquer

SHERBROOKE (DD) — Alors qu'une délégation de représentants municipaux et d'organismes de la région doit rencontrer aujourd'hui à Québec le ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln, la Coalition régionale contre l'importation de déchets solides réclame l'arrêt immédiat de ce type d'opération en Estrie et reproche aux députés provinciaux de ne pas s'impliquer dans ce dossier.

Lors d'une conférence de presse donnée hier matin à Rock Forest, des représentants de la Coalition, ainsi que du Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke et de la Coalition CHUS ont indiqué qu'ils veulent que les déchets cessent de traverser la frontière dès ce soir.

Ils dénoncent aussi l'absence de députés provinciaux de la région dans ce dossier. "On réalise que nos politiciens au niveau du Québec ne prennent pas position. On ne les a pas vus encore et ce qu'on réalise c'est que nous, les simples citoyens, on fait leur travail à leur place", a déclaré hier Jeanne Bédard, une porte-parole du Comité environnemental des citoyens de Saint-Denis-de-Brompton, également membre de la Coalition.

Malgré le fait que le dossier se retrouve maintenant à un niveau politique à Québec, Mme Bédard affirme que les citoyens de Saint-Denis-de-Brompton en ont assez de voir des camions remplis de résidus de matériaux de construction provenance de Boston traverser leur village.

"Allons-nous devoir aller devant les camions pour les bloquer?", a demandé hier Mme Bédard, visiblement émue de cette situation. "On ne veut pas avoir recours à de tels gestes, mais il ne faut pas qu'ils nous forcent à le faire", a-t-elle ajouté.

Manifestation

Celle-ci a d'autre part indiqué que la Coalition régionale prévoit tenir une manifestation jeudi devant les bureaux du ministère de l'Environnement, à Sherbrooke, si Québec n'adopte pas cette semaine les mesures attendues.

Parallèlement, la Coalition contre l'importation des déchets solides se dit fermement opposée à ce que le ministère de l'Environnement du Qué-

bec limite à un rayon de 150 kilomètres la provenance des déchets destinés à être enfouis dans un site donné, comme il s'approprierait à le faire, jugeant cette mesure nettement insuffisante.

De son côté, le président du Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke, Maurice Bernier, s'est interrogé sur la capacité des sites d'enfouissements de la région. "Il y aura un problème pour l'enfouissement lorsque nos sites seront remplis, on devra alors payer pour nos propres déchets", pense-t-il.

Mesures du fédéral

Par ailleurs, le député de Sherbrooke et ministre d'Etat à la Jeunesse, au Sport amateur et à la Condition physique, Jean Charest, doit annoncer ce matin à Sherbrooke les mesures que le gouvernement fédéral entend adopter face au problème de l'importation de déchets solides en Estrie.

Vendredi, M. Charest, ainsi que le député de Richmond-Wolfe aux Communes, Yvon Côté, ont discuté durant plusieurs heures de ce phénomène avec des fonctionnaires des ministères du Revenu, de l'Agriculture et de l'Environnement, tous trois concernés par le commerce transfrontalier.

Le ministre de l'Environnement par intérim et secrétaire d'Etat, Lucien Bouchard, ainsi que le ministre d'Etat à l'Agriculture, Pierre Blais, ont également pris part aux discussions.

Le député de Sherbrooke n'a pas voulu révéler le contenu de son intervention de ce matin, mais il a indiqué que le gouvernement fédéral pourrait annoncer une mesure administrative impliquant plusieurs de ses ministères relativement à l'importation des déchets solides des États-Unis.

Sur les terrains de la Ville près de l'échangeur Darche Des promoteurs prêts à investir 18 millions \$ pour un centre commercial

SHERBROOKE — Des promoteurs de Toronto ont formulé à la Ville de Sherbrooke une offre de 2,9 millions \$ pour les terrains près de l'échangeur Darche à l'intersection de l'autoroute 410 et de la rue King ouest afin d'y implanter un centre commercial commandant des investissements totaux de 18 millions \$, a pu apprendre La Tribune en fin de semaine.

Possédant déjà des centres commerciaux au Québec et un peu partout au Canada, la compagnie torontoise First City Shopping Center Group a été la seule à répondre à l'appel d'offres lancé le mois dernier par la Ville de Sherbrooke quant à la vente de ces terrains ayant déjà fait la manchette des journaux.

Question de détails

Le conseil municipal ne pourra toutefois se pencher avant janvier sur le dossier mais tout ne semble finalement qu'une question de détails pour que le dossier se règle et que le projet aille de l'avant.

Car, selon les informations obtenues par La Tribune, il ne s'agit plus maintenant, pour la Ville

de Sherbrooke, que de savoir si l'offre de cette compagnie est conforme à l'appel d'offres de la Ville.

Il faudra également que la Ville tente de faire modifier le zonage d'un de ces terrains pour qu'il devienne de type commercial.

Dans son appel d'offres, la Ville indiquait d'ailleurs son intention de modifier certaines rues du secteur, notamment les rues Sauvé et Comtois, d'enlever une partie de la bande médiane de la rue King face à la rue Comtois, et d'y installer des feux de circulation.

La Ville s'est également engagée, toujours dans son appel d'offres, à aménager un chemin d'accès parallèle à la rue Sauvé, de la nouvelle rue Comtois jusqu'au terrain mis en vente.

Quant à la rue Montjoie, elle sera "fermée" à son intersection avec la rue Sauvé pour devenir ultérieurement la rue Comtois.

Certaines formes d'accès aux rues devront par ailleurs être respectées de façon à éviter des embouteillages ou une mauvaise circulation.

818,000 pieds carrés

La firme de Toronto se propose d'acheter les deux terrains répartis sur six lots et offerts en vente par la Ville; ces terrains représentent plus de 818,000 pieds carrés et l'offre des promoteurs se résume à un prix de 3.65 \$ le pied carré.

Dans son appel d'offres, la Ville imposait à l'éventuel acheteur la construction d'un édifice commercial de 4 millions \$ dans les deux ans suivant la vente, interdisant également à l'acheteur de revendre les terrains sans les offrir à la Ville.

Le complexe commercial projeté par la firme de Toronto ne couvrirait qu'un peu plus de 18

pour cent de la superficie des terrains avec plus de 151,000 pieds carrés. On a prévu aménager un stationnement capable d'accueillir près de 1,000 véhicules.

L'alimentation et la vente seront les deux pôles d'attraction du centre commercial et on y trouvera d'ailleurs un restaurant.

Le centre sera constitué de deux édifices principaux reliés par une marquise continue et l'entrée des commerces sera extérieure pour la clientèle.

Cette offre, incluant l'achat des terrains, représente un investissement de plus de 18 millions \$.

Le groupe Métro avait en vain tenté d'acheter ces terrains de la Ville de Sherbrooke et le conseil avait déjà refusé de confier à un courtier le mandat de vendre ces terrains.

Le dossier sera finalement clos si l'offre formulée la semaine dernière est acceptée par la Ville... qui se retrouvera avec un autre centre commercial sur la rue King.

Les ingénieurs-professeurs se prononcent aujourd'hui L'Université accepte les propositions du conciliateur

SHERBROOKE (DD) — Le comité exécutif de l'Université de Sherbrooke a accepté hier soir les termes de la proposition salariale déposée par le conciliateur Robert Chagnon, tandis que le comité exécutif de l'Association des ingénieurs-professeurs en sciences appliquées (AIPSA) a convoqué ses membres pour aujourd'hui à 15h00 en vue de leur soumettre les recommandations formulées par le représentant du ministère du Travail.

Le président de l'AIPSA, Michel Campagna, a indiqué hier soir que d'ici à ce que les membres de l'Association se prononcent sur la proposition de règlement, les moyens de pression sont maintenus, ce qui signifie que les professeurs membres de l'AIPSA ne donneront pas les examens aujourd'hui.

"Dès qu'il y aura un accord de principe, a dit M. Campagna, les moyens de pression vont cesser immédiatement".

Il n'a pas voulu indiquer si l'exécutif de l'AIPSA entend recommander aux membres d'accepter la proposition mise de l'avant par le conciliateur.

"En tant que président de l'AIPSA, je n'ai qu'un vœu: que ce conflit prenne fin le plus tôt possible", a simplement dit M. Campagna.

Démarche ultime

Dans un geste ultime en vue de dénouer l'impasse entre l'Université de Sherbrooke et l'AIPSA, le sous-ministre adjoint aux relations de travail, Raymond Désilets, a mandaté hier le conciliateur Robert Chagnon pour déposer une proposition globale de règlement aux deux parties concernant les salaires, le seul point encore en litige.

M. Chagnon a précisé, peu avant de présenter sa proposition aux deux parties, qu'ils s'agissait-là d'une mesure exceptionnelle, en raison de la gravité de la situation.

Vendredi soir, les deux parties n'avaient pu trouver un terrain d'entente en conciliation, alors que l'AIPSA avait rejeté la veille les dernières offres de l'employeur et voté en faveur d'une grève des examens.

Plus tôt la semaine dernière, soit mardi et mercredi, l'AIPSA avait déclenché un arrêt de travail pour protester contre la lenteur des négociations.

Les 55 membres de l'Association des ingénieurs-professeurs sont sans contrat de travail depuis janvier 1988.

Advenant l'absence d'entente entre les deux parties, les étudiants craignent de devoir compléter leurs examens durant la période des Fêtes ou après, ce qui leur occasionnerait des inconvenients sérieux, surtout pour les finissants et les stagiaires. Ils ont d'ailleurs manifesté leur mécontentement à quelques reprises la semaine dernière.

Dans un communiqué émis hier soir, le directeur des relations publiques de l'Université, Michel Turgeon, déclare que le comité exécutif de l'Université de Sher-



Michel Campagna

brooke "s'est rendu à la recommandation du conciliateur sur les salaires, le seul point en litige dans la négociation".

Il ajoute que c'est "guidé par sa volonté d'en venir à une entente satisfaisante avec l'AIPSA, qui ne compromettrait pas l'atteinte des objectifs prioritaires de l'établissement, le comité exécutif a accepté les termes de la proposition salariale déposée par le conciliateur".

Dans son communiqué, le Comité exécutif de l'Université poursuit en disant que sa décision "traduit notamment le souhait que les étudiants et étudiantes de la faculté des sciences appliquées terminent normalement la session entreprise en septembre dernier".

Le Comité exécutif proposera la ratification de la recommandation du conciliateur au Conseil d'administration lors de sa prochaine réunion.

Près de 1,300 étudiants à temps plein et à temps partiel suivent des cours à la faculté des Sciences appliquées (génie civil, génie mécanique, génie électrique, etc.).

Faits divers

• Accident mortel à Lennoxville

SHERBROOKE — Une jeune femme de 22 ans originaire de l'Ontario et étudiant à l'Université Bishop de Lennoxville a perdu la vie de façon violente hier matin dans un accident de la route n'ayant impliqué qu'un seul véhicule.

La victime, Heather Blair, 22 ans, originaire de Scarborough, prenait place dans la voiture de Patrick Sheils, 21 ans, au moment de l'accident.

Le conducteur, M. Sheils, également étudiant à l'Université Bishop, a subi de graves blessures et était toujours soigné au CHUS hier soir, bien que sa vie soit hors de danger.

Il semble que le conducteur ait perdu le contrôle de sa voiture vers



Une femme a perdu la vie dans cette automobile à Lennoxville hier matin et les sapeurs de Sherbrooke ont dû intervenir sur place. Le conducteur a subi de graves blessures.

3h30 hier matin à l'intersection des chemins Saint-François et Moulton Hills à Lennoxville.

La voiture s'est littéralement enroulée autour d'un poteau d'Hydro-Québec après avoir dérapé et il a d'ailleurs fallu faire appel aux pompiers de Sherbrooke pour dégager la jeune femme prise dans les débris du véhicule.

Ce sont les agents André Tardif et Alain Préfontaine de Métro-Police qui ont procédé aux constatations d'usage dans ce dossier et une prise de sang du conducteur a été ordonnée à l'hôpital de façon à établir si ce dernier avait ou non consommé de l'alcool avant de prendre le volant.

• Un feu de cheminée dispendieux

Les flammes ont causé pour plusieurs milliers de dollars de dommages dans un immeuble du 2175 Galvin aux petites heures hier matin, un feu de cheminée étant vraisemblablement à l'origine de l'incendie.

Cet incendie a donné tellement de fil à retordre aux premiers sapeurs appelés sur place quelques minutes passées 4h qu'on a sonné une deuxième alarme; en tout ce sont une quinzaine de sapeurs sous les ordres du capitaine Marcel Vachon qui ont contribué à éteindre les flammes et réduire l'importance des dommages.

Les flammes se seraient déclarées dans un mur près de la cheminée, s'attaquant ensuite au plafond, causant des dommages dans deux appartements.

Les pompiers ont d'ailleurs dû enlever une partie du revêtement extérieur du mur pour rejoindre l'élément destructeur.

Ils étaient de retour à la caserne vers 7h.

Les pompiers de Sherbrooke ont d'ailleurs été passablement occupés le reste du week-end alors qu'ils ont eu à se rendre sur les lieux de deux accidents où des personnes impliquées étaient prisonnières des voitures accidentées.

Ils se sont également rendus au 2514 des Saules hier matin pour un feu de cheminée.

• Il s'en tire presque indemne

Jean Saspiturry, 32 ans, s'en est tiré presque indemne samedi en fin d'après-midi quand sa voiture a fauché un poteau d'Hydro-Sherbrooke face au 3146 King est et il en a été quitte pour une brève visite à l'hôpital afin de faire panser une blessure au visage.

Ce conducteur avait perdu le contrôle de sa voiture quand un véhicule le doublant a accroché son auto avant de quitter les lieux.

Le fuyard a été rattrapé un peu plus tard grâce à une description fournie par des témoins et devra faire face à la justice en rapport avec ce délit de fuite.

L'accident est survenu vers 16h45 samedi.

• La mère et la fille blessées

Une mère et sa fille ont subi des blessures hier matin lors d'une collision survenue entre leur voiture et une remorqueuse à l'intersection des rues Papineau et Dorion.

Ce sont d'ailleurs les sapeurs de Sherbrooke qui ont été appelés à la rescousse afin de libérer les blessées de leur voiture endommagée dans l'accident.

Les deux blessées ont été identifiées comme étant Francine et Angela Duchesneau, âgées de 29 et 9 ans.

La collision s'est produite quelques minutes passées 11h hier matin.

15^e Joyeuses Fêtes!

Un petit plaisir de la vie...

Soyez prudents, on vous aime en vie

Carrefour DE L'ESTRIE

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Dans la signalisation sur la nouvelle voie de contournement qui débouche près de l'hôpital universitaire

Aucune affiche ne mentionne le CHUS

SHERBROOKE — A moins de posséder une carte routière récente, les automobilistes en provenance de l'extérieur de la

région et arrivant par l'autoroute 55 à destination du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) devront

passer par le centre-ville de Sherbrooke puisqu'aucune affiche indique que le CHUS est accessible par la nouvelle voie

de contournement que l'on s'apprête à ouvrir à la circulation.

Une partie de la voie de contournement est ouverte à la circulation depuis quelques mois, de l'autoroute 55 jusqu'au boulevard Saint-François, mais le nouveau tronçon de cette autoroute 10, du boulevard Saint-François jusqu'à la route 216 à moins d'un kilomètre du CHUS, doit être ouvert lors d'une cérémonie officielle ce matin.

Et c'est d'ailleurs à juste titre que plus d'un Sherbrookoïse a surnommé cette voie de contournement "l'autoroute du CHUS".

Or, pour des raisons que l'on n'a pu obtenir auprès du ministère des Transports en fin de semaine, aucune affiche n'indique que l'autoroute 10 mène tout près du CHUS.

Bien au contraire cependant, on indique clairement sur l'autoroute 10 de même que sur l'autoroute 55 que cette voie mène à Thetford Mines (on omet toutefois de préciser le nombre de kilomètres...).

A partir du nouveau tronçon de la voie de contournement, on indique les sorties permettant d'atteindre Sherbrooke, Fleurimont, le boulevard Saint-François, la 12^e avenue, Thetford Mines... sans plus.

Le CHUS?
Connait pas.
East Angus?
Connait pas.
Stoke?
Oui.
Thetford Mines?
Oui.



(Photo La Tribune par Luc Lemay)

On indique clairement sur l'autoroute 10, de même que sur l'autoroute 55, que cette voie mène à Thetford Mines, mais rien sur le CHUS.

Étude commandée par Omerville sur une éventuelle fusion avec Magog "Il appartient aux gens d'Omerville de faire leur propre évaluation du pour et du contre" — le maire de Magog

par Gilles DAIGLE
MAGOG — "Il est évident que Magog suivra de très près la réflexion et la démarche entreprises par l'administration d'Omerville dans le dossier d'une possible fusion de nos territoires mais ma position pour le moment en tant que maire ne me permet pas de m'ingérer dans les affaires de nos voisins".

Le maire de Magog Paul René Gilbert commentait en ces termes la décision du conseil municipal d'Omerville de commander une étude sur la possibilité d'une fusion des deux municipalités.

le) en ce qui concerne particulièrement le développement de nos parcs industriels. De notre côté nous aurons prochainement un problème d'espace alors que notre voisin immédiat ne dispose pas des infrastructures et du potentiel dont dispose Magog pour assurer sa croissance. Mais j'insiste pour dire qu'il appartient

aux gens d'Omerville de faire leur propre évaluation du pour et du contre d'une éventuelle fusion". Rappelons par ailleurs que c'est à la demande du ministère des Affaires municipales qu'Omerville a décidé de passer commande d'une étude portant sur la possibilité de fusionner les deux

municipalités limitrophes. A la lumière des propos tenus par le maire Gilbert, il apparaît évident que ce dossier intéresse au plus haut point son administration, mais qu'il commande cependant beaucoup de prudence de la part des élus municipaux, tant du côté de la grande ville que de sa voisine.

Plus à partager

Pour M. Gilbert, il lui apparaît évident que les deux administrations auront de plus en plus à partager certains services. "Nous venons de nous entendre sur la mise en commun du service d'incendie dans le cadre d'une régie intermunicipale. Est-ce que cette collaboration pourra s'étendre à d'autres services je ne sais pas, mais sur le fond le partage entièrement le point de vue exprimé vendredi par M. Daniel Jacques (secrétaire-trésorier d'Omerville-

Nouvelle commissaire industrielle adjointe à Lac-Mégantic



Johanne Tousignant-Tardif

par Richard VIGNEAULT
LAC-MÉGANTIC — Johanne Tousignant-Tardif a été choisie pour occuper les fonctions de commissaire industrielle adjointe, à la Corporation de développement industriel de la région de Mégantic (CODIRM).

Mme Tousignant-Tardif succède à Mme Marie-Paule Royer qui est retournée à l'entreprise privée. La nouvelle adjointe occupait les fonctions de directrice adjointe au Centre d'aide aux entreprises de la région de Mégantic (anciennement Société CLE), depuis le mois d'août.

C'est le défi d'aller encore plus loin qui a motivé Mme Tousignant-Tardif à poser sa candidature. Son nouveau travail sera de

favoriser le développement des ressources en milieu rural dans les domaines primaire, secondaire et même tertiaire. Elle aura aussi à identifier les opportunités d'affaires et soutenir l'entrepreneuriat individuel et collectif en milieu rural. Également, il s'agit de consolider et permettre l'expansion des entreprises existantes ainsi que la mise sur pied de nouvelles entreprises en milieu rural et plus spécialement dans le domaine industriel.

Bien qu'elle a déjà amorcé sa familiarisation avec ses nouvelles fonctions, Mme Tousignant-Tardif occupera officiellement son poste à compter du 1^{er} janvier 1989.

60 ANS

Magog Ford

MERCURY LINCOLN

60 ANS

2000, Sherbrooke, Magog, QC

843-FORD (3673)

SEULEMENT CHEZ **Magog Ford**

TEMPO L, 2 PORTES

1988

Automatique

STOCK #833

CLIMATISEUR GRATUIT

\$2222*

- 2.3 L injection • Servofreins/servodirection • Sièges baquet
- Dégivreur électrique • Miroirs électriques • Dégivreur électrique
- Miroirs électriques • AM/FM stéréo électronique • Peintures couche transparente
- Essuie-glaces intermittents • Pneus toutes saisons • P185/70R14 noirs • Transmission automatique
- Vitres teintées • Chauffe-moteur.

RANGER "CUSTOM" 1988

• 2.3 L Injection • Servofreins/Servodirection • Miroir Deluxe • Pneus toutes saisons • Chauffe-Moteur • Doublure de Pavillon • Transmission automatique surmultipliée.

\$2222*

STOCK #961

FLAMBANT NEUF

* Transport, préparation, taxe en sus - Rabais Ford inclus - Offre de durée limitée 44742

CONCOUFF

FÊTES EN FLEURS

Participez et gagnez 500\$ en prix!

Jusqu'au 22 décembre, les CENTRES-JARDIN DES SERRES ET PÉPINIÈRES GAGNON vous invitent à participer au concours Fêtes en Fleurs

Des produits d'une valeur de 500\$ à gagner

TIRAGE DU 22 DÉCEMBRE 1988

prix:

- 2 gerbes de porte
- 2 centres de table
- 2 poinsettias sur tige

• Déposez vos coupons au CENTRE-JARDIN GAGNON de Fleurimont ou Rock Forest
• 2 gagnants par tirage (1 gagnant par CENTRE-JARDIN GAGNON) • Participez autant de fois que vous le désirez • Aucun achat requis • Règlements du concours disponibles aux CENTRES-JARDIN GAGNON

Une promotion en collaboration avec

la tribune

Voire nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Tel: _____

CENTRES-JARDIN serres et pépinières

Gagnon BOTANIX

2480, King Est, Fleurimont 564-0044
4690, boul. Bourque, Rock Forest 564-7884

Le CENTRE-JARDIN GAGNON de Coaticook sera fermé du 15 novembre 1988 au 15 avril 1989. Notre clientèle est invitée à déposer ses coupons de participation au CENTRE-JARDIN GAGNON de Fleurimont ou Rock Forest. 42633

LES ELECTRONIQUES

INPRO

INC

205, rue Chalifoux - (819) 564-2482

vous offre

LA SOLUTION TOTALE

VENTE - SERVICE - SUPPORT

commodore

EN PLUSIEURS CONFIGURATIONS

Nous avons la gamme complète de PC CBM
PC 10-111 XT à 10 MHZ
PC 60 80386 à 16 MHZ

AUCUN PC SUR LE MARCHÉ LES SURPASSE DU CÔTÉ PRIX/PERFORMANCE.

DISPONIBLE

À partir de

\$1199

L'AMIGA

EN PLUSIEURS CONFIGURATIONS

Le micro le plus puissant sur le marché.
Extraordinaire pour VIDÉO, SON
DESKTOP PUBLISHING
TRAITEMENT DE TEXTE

Passez constater les capacités formidables de cet appareil.

À partir de

\$899

SYSTÈME DE COMPATIBILITÉ 2 + 2

Le système le plus facile d'opération et d'apprentissage sur le marché.

GRAND LIVRE
COMPTE-FOURNISSEURS
INVENTAIRE

COMPTE-CLIENTS
FACTURATION
PAIE

EN FRANÇAIS

COURS DE FORMATION

TRAITEMENT DE TEXTE
COMPTABILITÉ
LOTUS 1, 2, 3
BANQUE DE DONNÉES

Réservez rapidement, Espace Limité.

430974

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Premier colloque touristique de la région de l'Or Blanc

Les participants insistent sur le besoin de créer du jamais vu

par Henri RICHARD

ASBESTOS — Qualité, diversité et originalité du produit. Voici vers quoi devra tendre le développement touristique de la région de l'Or Blanc, selon la cinquantaine de personnes qui ont participé samedi au premier Colloque touristique régional au Camp musical des Trois-Lacs.

Cette étape de consultation complétée, le Comité touristique de la Corporation de développement économique de l'Or Blanc (CODOB) a maintenant tous les outils en mains pour rédiger son plan quinquennal de développement touristique.

Reconnaissant que le potentiel touristique de l'Or Blanc est d'un niveau inférieur à celui d'une région comme Magog-Orford, les participants au colloque ont insisté sur le besoin de créer du jamais vu et de présenter de façon différente leurs attractions plus communes.

Un bon exemple de cette originalité du produit serait, par exemple, d'offrir aux touristes des visites guidées en calèche sur le circuit patrimonial de Danville, a suggéré l'atelier de travail animé par le maire d'Asbestos et préfet de la Municipalité régionale de comté de l'Or Blanc, André Bachand.

On a mentionné également qu'il serait bon de jumeler à l'occasion les secteurs touristique et économique, en organisant des visites guidées de la mine Jeffrey et des futures serres Hypo-Vie, à Shipton.

De plus, on devra cibler la clientèle que l'on compte attirer dans la région de l'Or Blanc. On pense, entre autres, à des forfaits pour des personnes âgées et à un séjour prolongé si l'on parvient à augmenter les sites d'hébergement.

Mais pour que tout cela fonctionne, il faudra premièrement améliorer l'accueil de la population orblanoise.

"On devra en premier lieu conscientiser les gens de la région que c'est beau chez nous, et qu'il y a des choses à voir. Vous (les participants au colloque) serez, à compter d'aujourd'hui, les premiers ambassadeurs pour dire que c'est beau l'Or Blanc", a déclaré dans son discours de clôture le président du Comité touristique, René Gauthier.

Dans son analyse de la journée, le député du comté de Richmond et whip en chef du gouvernement, Yvon Vallières, y est allé d'une dose de réalisme. "Il serait surprenant que du jour au lendemain que l'Or Blanc devienne une région touristique majeure. Une activité touristique de grande envergure aiderait la région à profiter des retombées économiques de ce secteur en croissance", a soutenu le député Vallières.

Il a été question aussi de la concertation de toutes les forces en présence qui doit se refléter dans un plan de développement touristique d'envergure régionale.

"Je ne pense pas que ça soit bon pour la région que 440 personnes de la Coopérative culturelle de l'Or Blanc s'opposent à la construction d'une salle de spectacle au Camp musical des Trois-Lacs", a souligné Jean Thiboutot de la CODOB.

Sur la question du financement, tous reconnaissent que les municipalités devront y participer.

"On est à mettre en place des infrastructures de base, et c'est certainement pas le secteur privé qui va payer pour cela", a lancé le directeur de la Caisse populaire d'Asbestos, Jean-Yves St-Pierre.

Les municipalités devront payer, mais pas à l'avance, a poursuivi le maire Bachand. Peut-être que les contribuables n'en veulent tout simplement pas de touristes. Le secteur privé devra être l'investisseur principal.

"Je suis de ceux qui croit que quand le milieu s'implique, le gouvernement s'implique", a émis, en guise de conclusion, le représentant du comté de Richmond à l'Assemblée nationale.

L'INDUSTRIE TOURISTIQUE... ...UN POTENTIEL EN DEVENIR



(Photo La Tribune par Henri Richard)

Renald Gauthier, président du Comité touristique de la CODOB, Louise Moisan-Coulombe, présidente du Colloque touristique, et Serge Maillé, directeur général de la CODOB, ont écouté attentivement les recommandations des participants.

Un transporteur interdit un tronçon de sentier aux motoneigistes à la suite d'un différend avec Bromptonville

par Robert LEMIEUX
BROMPTONVILLE — Les membres du Club de motoneige de l'Estrie ne pourront plus utiliser leur sentier numéro 55 à Bromptonville. A moins que la ville de Bromptonville puisse trouver une solution de rechange.

Cette situation est directement reliée au conflit impliquant la corporation municipale et le transporteur Raymond Lapré.

On se rappellera que les autorités municipales ont tenté, ces deux dernières années, de régler une mésentente survenue entre M. Lapré et les résidents de la rue Ponton. Ces derniers, demandant que la circulation lourde soit interdite sur leur rue, le conseil de ville adoptait finalement un règlement en ce sens.

Cette décision devait entraîner une réaction du transporteur Lapré qui a conduit les deux parties en Cour supérieure. Le débat juridique n'est d'ailleurs pas terminé. M. Lapré affirme avoir été lésé par une telle réglementation, car elle le prive de son gagne-pain: la rue Ponton étant devenue pratiquement la seule alternative pour se rendre à sa gravière.

Le Club de motoneige de l'Estrie subit donc les conséquences de cet affrontement. Il se retrouve dans une impasse totale, car M. Lapré affirme que, ne pou-

vant avoir accès à son propre terrain pour l'exploiter normalement, il ne voit pas pourquoi il continuerait à accorder le droit de passage aux motoneigistes.

Cul-de-sac

Le président du Club de motoneige de l'Estrie, M. Moise Giroux, n'a pas tardé à réagir à son tour en demandant au conseil municipal, à sa dernière assemblée régulière, de tout mettre en oeuvre pour trouver une solution rapide.

M. Giroux a expliqué que le club de motoneige se retrouve brusquement, en début de saison, dans un véritable cul-de-sac, car il n'existe pas, à sa connaissance, d'autres sentiers utilisables. M. Giroux a insisté sur le fait que le sentier 55 fait partie du réseau Trans-Québec via le pont Bernier construit au coût de 125 000 \$, il y a une dizaine d'années, ce qui rend la situation encore plus désastreuse.

Il a aussi ajouté que si le sentier ferme définitivement, des milliers de motoneigistes étrangers ou locaux seront privés de ce service. M. Giroux évalue à environ 300 le nombre de motoneigistes qui utilisent hebdomadairement ce tronçon. Ce qui affecterait directement les retombées touristiques, surtout à la veille du festival international de Valcourt. La fermeture du tronçon

obligera les usagers à effectuer de longs détours qui entraîneront une perte directe chez une bonne dizaine de marchands locaux.

M. Giroux a noté ne pas saisir pourquoi ce conflit perdure, mais il comprend la position de M. Raymond Lapré.

D'autre part, il a dit faire confiance au conseil de ville, le club de motoneige ayant toujours travaillé en harmonie avec lui.

Dans le secteur des Villes frontalières

Cinq municipalités étudient prudemment la possibilité de créer un dépotoir intermunicipal

par Maxime DOYON

ROCK ISLAND — Cinq municipalités du secteur des Villes frontalières étudient la possibilité de créer un dépotoir pour leurs besoins. L'étude est faite en collaboration avec le bureau de la MRC Memphremagog dont font partie les cinq municipalités.

Parmi les critères qui ont été retenus pour établir le futur dépotoir intermunicipal, l'on note que cet endroit servira uniquement aux résidents des municipalités concernées et seulement pour des marchandises sèches, soit des débris de branches, construction, etc.

Le site envisagé

Ainsi, le site envisagé, soit l'ancien puits de gravier du chemin Villeneuve à Rock Island, ne pourra servir à entreposer des matières de d'autres municipali-

tés ou des Etats-Unis comme c'est le cas présentement ailleurs.

Rappelons que le conseil de la Ville de Rock Island avait refusé au cours de l'été de vendre le terrain convoité à des personnes voulant établir un dépotoir de marchandises sèches dont certaines en provenance des Etats-Unis. Les discussions avaient soulevé l'ire de la population de la région qui avait manifesté son désaccord le plus complet face à cette idée.

Toutefois les discussions entourant ce projet ont fait ressortir à nouveau l'acuité du problè-

me étant donné qu'il n'y a pas d'endroit officiel servant de dépotoir. Il y a plusieurs endroits illégaux qui sont tolérés pour le moment.

Une chose est certaine, avant de créer officiellement un nouveau dépotoir, les municipalités impliquées tenteront de fermer la porte à toute possibilité de voir un ou des entrepreneurs de l'extérieur utiliser le site pour des matières inconnues venant d'ailleurs.

Pour l'instant les municipalités n'ont pas précisé les modalités du projet et n'ont pas fixé d'échéancier. Pour le maire de Rock Island, M. Jean-Louis Dupont, le futur dépotoir intermunicipal desservira uniquement les contribuables des municipalités de Rock Island, Stanstead, Ogden, Beebe et du Canton de Stanstead, s'il y a entente.

Le conseil de Stanstead-Est lance un appel à la réconciliation

STANSTEAD-EST (MD) — Décidément le temps des fêtes est une période de réconciliation. Une autre preuve de cette "maxime" provient du fait que la municipalité de Stanstead-Est a décidé de publier des textes dans différents journaux dans le but de faire un appel à la réconciliation entre les deux clans qui s'affrontent depuis maintenant près de deux ans à la salle du conseil municipal.

Le conseil du maire Roger Millington comprend depuis les élections municipales du mois de novembre dernier une équipe complète qui a été élue sous sa bannière. Depuis deux ans les membres de l'ancien conseil harcelent de questions les conseillers en poste à chaque réunion. Lors d'une récente séance, le ton a monté d'un cran et un ancien conseiller a été prié de quitter les lieux.

Cette procédure, inhabituelle de la part du maire Millington, et qui constituerait dans les faits une première dans les Villes frontalières, a incité l'ancien maire, M. Réal Ferland, à apporter des précisions qui n'ont pas plu au maire actuel.

Donc on entend recommencer à neuf dans Stanstead-Est et l'on souligne que "le vif esprit de compétition qui anime la vie politique à Stanstead-Est, ne devrait pas empiéter sur le respect mutuel qu'on se doit comme être humain. Nous (le conseil en entier) faisons un effort de rapprochement, pour le bien public d'en revenir à la normale, dans ce but, nous faisons ici les premiers pas et nous invitons notre opposition à en faire autant".

L'opposition reproche au conseil son manque de transparence au niveau des réponses à la suite des questions posées au conseil. Reste à savoir si la branche d'olivier — symbole de paix — sera saisie par tous et si l'appel à la réconciliation sera entendu de tous.

SOPHIE a visité le nouveau Clément

Sophie Boulanger, 6 ans
Son sport préféré: le patin artistique

L'endroit idéal pour les cadeaux de Noël.

ESPRIT, MEXX, K'WAY, VUARNET FRANCE, Polo, Ralph Lauren, Les Courelles

564-7881

PLACE FLEUR DE LYS • PLACE STE FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • PLACE CARNIVAL • SHERBROOKE • TROIS RIVIERES • MONTRÉAL

L'appel pour les paniers de Noël originant des douaniers n'a pas reçu la réponse espérée

ROCK ISLAND (MD) — L'appel lancé il y a quelques semaines par les douaniers des trois postes de douane des Villes frontalières pour répéter une troisième fois la distribution de paniers de Noël n'a pas suscité jusqu'ici la réaction qu'on espérait.

En effet, au lieu d'avoir de nombreux dons comme pour les deux premières années dont plus de 3.000 \$ en 1987, les fonctionnaires ont reçu à peine 1.000 \$ et ce à moins de deux semaines de Noël.

Un pressant appel est lancé auprès de la population des Villes frontalières invitée à contribuer à cette oeuvre humanitaire dont

le but est d'aider environ 25 familles à passer des fêtes moins tristes. Depuis trois ans, les douaniers s'occupent bénévolement de ce projet qui vise à atténuer le manque évident de ressources financières avec lequel sont aux prises des familles avec des enfants. Outre l'argent l'on demande également des jouets, des marchandises sèches.

Les paniers seront confectionnés équitablement en tenant compte du nombre de personnes touchées, indépendamment de l'origine ethnique ou de la religion. Pour de plus amples informations l'on a qu'à communiquer avec un des fonctionnaires dans ces trois postes de douane.

ALFRED SUNG

De \$65 à \$2000

Armitron, KL MONTRES, ORION, Sutton, RAYMOND WEIL, KARL LAGERFELD PARIS, michel herbelin PARIS, SIMON CHANG

LE MONDE DE LA MONTRE

Ronald Fortier INC.

Gemologiste agréé
43, Wellington nord, Centre-ville, Sherbrooke

\$250

44933x

Déposé le 20 décembre à Grantham-Ouest

Budget élaboré en l'absence de 3 conseillers

par Henri RICHARD

GRANTHAM-OUEST — Les conseillers Alain Carrier, Marc-André Thibeault et Daniel Daneault de Grantham-Ouest, ignorent tout du budget municipal 1989 déjà complété qui sera déposé lors d'une assemblée publique prévue le 20 décembre.

Toutefois, les états financiers de la Ville, comme le prescrit la loi municipale, ont été présentés publiquement un mois avant le dépôt du prochain budget. Questionné à savoir si la Ville

de Grantham-Ouest parviendrait à présenter son budget dans le climat de tensions qui sévit présentement à son conseil municipal, le maire Pierre Lemaire a répondu tout bonnement que "tout

était déjà complété".

Pourtant, le conseiller Carrier avait déclaré auparavant qu'il serait difficile de présenter le budget 1989 à temps, puisqu'aucun avis de convocation pour un atelier de travail en comité plénier n'avait été émis en ce sens.

"Ca fait deux mois qu'on a pas eu de comité plénier, soutient le conseiller Carrier. Ce sera très difficile de présenter notre bud-

get le 20 décembre. Si l'on y parvient, ce sera un budget auquel l'on devra voter contre ou enregistrer notre abstention".

Le conseiller Daneault cor-

bore les dires de son collègue Carrier en précisant que par les années passées, tous les membres du conseil municipal de Grantham-Ouest étaient invités à par-

ticiper à l'élaboration du budget municipal.

De son côté, le maire Lemaire se défend bien d'agir en catimini.

Le conseiller Carrier annonce déjà sa candidature à la mairie de Grantham-Ouest

GRANTHAM-OUEST (HR) — A 11 mois d'une élection générale à la municipalité de Grantham-Ouest, le conseiller Alain Carrier a déjà annoncé son intention de briguer le siège de la mairie détenu depuis 10 ans par Pierre Lemaire.

"Ca fait dix ans que ça marche tout croche à Grantham-Ouest et c'est sûr que je vais être sur les rangs à la mairie. J'ai jamais vu cela un maire qui poursuit sa municipalité. C'est comme si je décidais de poursuivre mon entreprise, mais que je continuerais à la diriger", a déclaré ce week-end le conseiller Carrier.

Affrontera-t-il le maire Lemaire? "Il est beaucoup trop tôt pour savoir si je vais me représenter, a répondu le premier magistrat de Grantham-Ouest. Si ce n'est pas moi, j'espère qu'il y aura quelqu'un de mon équipe".

L'équipe de conseillers municipaux sympathiques au maire Lemaire est composée de Réal Sawyer, Paul-Emile Lizotte et Claude Côté.

"La municipalité de Grantham-Ouest se porte très bien, poursuit le maire Lemaire. La population m'appuie et elle l'a prouvée en élisant au mois de mai le conseiller Réal Sawyer qui m'était un candidat favorable".

Le conseiller Carrier voit la situation d'un autre oeil, et il va jusqu'à prédire l'intervention du ministère des Affaires municipales, dont il a rencontré des fonctionnaires récemment à Québec, dans l'administration de Grantham-Ouest.

"Le ministère des Affaires municipales m'a jamais refusé de

mettre notre Ville sous tutelle. C'est la Commission municipale qui nous a répondu qu'il n'était pas de son ressort d'enquêter dans la poursuite que des conseillers voulait tenter contre le maire Lemaire. Selon moi, le ministre est sur le point d'émettre des directives auxquelles on devra se soumettre", a précisé le conseiller Carrier.

Assemblée spéciale

L'assemblée spéciale convoquée vendredi passé par le conseiller Carrier avec comme premier point à l'ordre du jour la poursuite du maire Lemaire de 100,000 \$ en dommages et intérêts contre la Corporation municipale, a été boycottée par l'équipe du premier magistrat.

Ce dernier a justifié son absence et celle des conseillers Côté et Sawyer, par leur présence à une assemblée de l'Office municipal d'habitation.

Seuls les conseillers Alain Carrier, Marc-André Thibeault et Daniel Daneault se sont présentés vendredi soir à la salle du conseil municipal. Faute de quorum, les points à l'ordre du jour ont été reportés à la prochaine assemblée spéciale convoquée ce soir par le maire Lemaire.

Le conseiller Carrier a confirmé que lui et son équipe se présenteront ce soir à l'assemblée spéciale avec la ferme intention

d'aborder le point de la poursuite du maire contre sa municipalité.

"On peut pas mettre ce point à l'ordre du jour puisque c'est une assemblée spéciale, a rétorqué le maire Lemaire. J'aimerais bien qu'on en finisse un jour avec cette histoire là. Cette question devra être abordée lors d'une séance régulière au mois de janvier".

De son côté, le conseiller Carrier a promis de ne pas quitter précipitamment l'assemblée prévue pour ce soir, bien qu'il y perçoive une stratégie dans le refus du maire Lemaire d'aborder le thème de sa poursuite contre la Ville.

Selon lui, M. Lemaire retarde la décision de la Ville, qui doit se choisir un avocat dans cette cause, pour permettre au conseiller Lizotte, présentement malade, de se remettre sur ses pieds et de voter en faveur de l'avisur légal de la municipalité, Paul Biron, contre l'étude Jutras et associés.

"M. Biron nous a déjà écrit qu'il serait mal à l'aise dans la poursuite que des conseillers ont voulu tenter contre le maire Lemaire, souligne M. Carrier. Tout est prêt pour déposer ce dossier en Cour supérieure avec l'étude Jutras. Et voilà maintenant qu'on voudrait choisir notre aviseur légal pour se défendre contre notre maire. C'est insensé".

L'impasse risque de perdurer; les conseillers sont partagés en deux clans égaux de trois et le maire Lemaire ne peut utiliser son droit de vote prépondérant dans ce cas en raison de ses intérêts personnels dans la poursuite qu'il a intentée contre sa Ville.

Un incendie cause 25,000 \$ de dommages à une maison

DRUMMONDVILLE (HR) — Une armée de 10 sapeurs de Drummondville ont combattu, samedi soir, par une température de moins 25 degrés celsius, un violent incendie qui a causé pour près de 25,000 \$ de dommages à une résidence unifamiliale située au 1530 de la rue Goupil, à Drummondville.

Les pompiers ont mis plus de

quatre heures à maîtriser le brasier, dont ils ne parvenaient pas à localiser le foyer à cause d'une fumée opaque.

L'intérieur et la toiture de la résidence de Marcel Bathalon, sont pratiquement une perte totale.

Un court-circuit dans des fils électriques situés entre le sous-sol et le plancher de l'étage su-

périeur, pourrait être à l'origine de l'incendie, a rapporté le sergent Jacques Hincse de la Sûreté municipale de Drummondville.

Personne ne se trouvait à l'intérieur de la maison au moment du sinistre. Un voisin apercevant de la fumée s'échapper par les fenêtres, a alerté les autorités policières.

Un homme de 29 ans met le feu à sa demeure avant de mettre fin à ses jours

SAINT-THÉODORE-D'ACTON (HR) — Un individu, âgé de 29 ans, en instance de divorce, a mis le feu samedi matin à sa résidence située dans le 8ième Rang de Saint-Théodore-d'Acton, avant de mettre fin à ses jours en se tirant au fusil.

Les deux premiers pompiers d'Acton-Vale arrivés sur les

lieux ont retrouvé le corps inerte gisant sur le plancher du salon. Ils ont aussitôt repéré sur la victime la marque laissée par la balle du fusil retrouvé un peu plus loin dans la résidence, a rapporté Michel Daragon, directeur du service des incendies d'Acton-Vale.

L'équipe de 15 pompiers a mis une quinzaine de minutes pour

circonscrire les flammes qui ont fait des dommages concentrés à l'intérieur de la résidence.

La victime, bien connue dans la région, était le beau-frère de l'un des pompiers appelés à combattre l'incendie.

L'enquête a été confiée à des spécialistes de la Sûreté du Québec de Montréal.

Deux voitures volées à Drummondville

DRUMMONDVILLE (HR) — Deux vols d'automobile ont été rapportés ce week-end à la Sûreté municipale de Drummondville.

Vendredi soir, une Buick Skyhawk stationnée sur la rue Des Forges, près du Faubourg, est

disparue. Tôt samedi matin, c'était au tour d'une Trans-Am 1987 garée sur la rue Saint-Georges, de disparaître.

Dans les deux cas, les policiers n'ont pu retracer les malfaiteurs. Bien que ce n'était pas le cas

cette fois-ci, la Sûreté municipale rappelle à la population les dangers de vol lorsqu'on fait tourner, sans surveillance, le moteur de son automobile frigorifiée par les froids sibériens comme ceux qu'a connus la région ce week-end.

En bref

Transport élargi

DRUMMONDVILLE - Dans le but de mieux desservir la population de Drummondville, le service de transport en commun fonctionnera tous les soirs d'ouverture des commerces à compter du 15 décembre jusqu'à la fête de Noël, fait savoir le conseiller Jean-Marie Boisvert, chargé du

dossier.

Campagne à succès

Pour une seconde année, la campagne annuelle Une rose pour les jeunes a connu un grand succès: en effet, une somme de 15,000 \$ a été amassée en faveur de la maison Habit-Action. La collecte a été effectuée par les bé-

névoles et les cadets de la Ligue Navale canadienne en collaboration avec l'Association de bienfaisance des policiers municipaux, la Caisse populaire Desjardins de Drummondville et le Complexe serricole.

Salon des Fêtes

Le Village québécois d'antan ouvre sa bâtisse d'accueil du jeudi au samedi inclusivement d'ici Noël pour un salon des Fêtes: des artisans, membres des AFEAS, des Fermières et des métiers d'art, y offrent en vente des produits textiles faits à la main comme dans la plus pure tradition.

Entreprise relocalisée

Une entreprise se relocalise dans le parc industriel régional de Drummondville, plus précisément sur la rue Sigouin. Service de lavage domestique a acquis un terrain de la ville et construira un édifice, le tout pour 105,000 \$. Présidée par M. René Martel, la compagnie augmentera le nombre de ses employés de 15 à 19.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Téléphones:

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe:

Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00. "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

29056

Soyez l'une des 20 familles

à participer au BRUNCH

du Père Noël?



À GAGNER: Le 18 décembre 20 familles de 5 personnes assisteront gratuitement à un brunch en compagnie du Père Noël.

PLUS: Chaque enfant recevra un cadeau, clowns et ballons seront de la fête.

POUR PARTICIPER: Les marchands de Place Belvédère remettront un coupon avec tout achat. (Boîte de tirage dans le mail de Place Belvédère).

TIRAGES: Du lundi au vendredi, du 21 novembre au 16 décembre.

PLACE BELVEDÈRE
ANGLE BELVEDÈRE SUD ET GALT

EN COLLABORATION AVEC

CJRS 1510
RADIO AM

45313

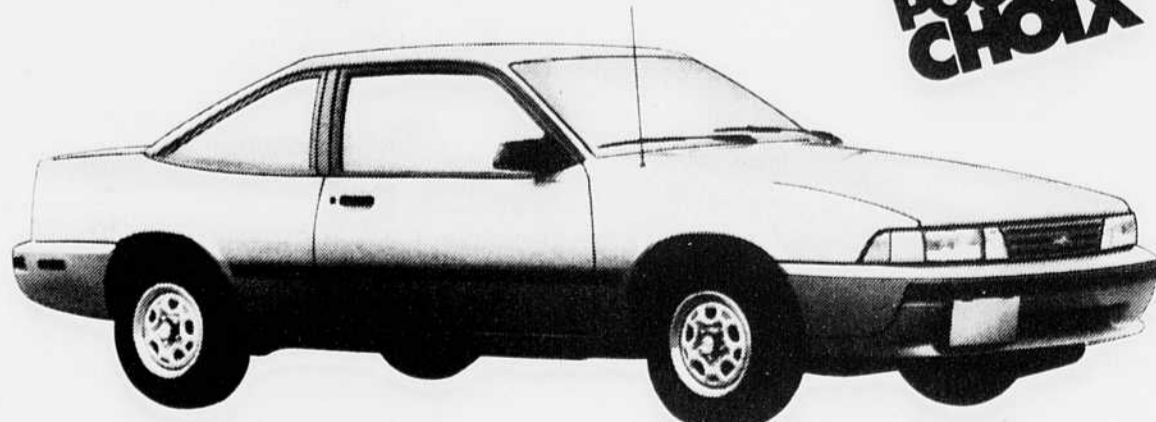
UN CHOIX SENSASS

Cavalier coupé 1989

Une occasion unique pour seulement

10 699 \$*

OPTEZ POUR LE CHOIX



- Servofreins
- Servodirection
- Groupe instrumentation (témoins)
- Chauffe-moteur

- Radio AM/FM stéréo cassette
- Dégivreur arrière
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Moteur 4 cylindres, 2.0 litres, injection

* Transport et préparation inclus



Brouillard
AUTOMOBILE LTÉE

2700 Ouest, rue King, Sherbrooke, Qc 569-9941

L'union fait la force

45274

Avec les Brougham et DeVille

Cadillac au passé et au présent

Il fut un temps où toute voiture de luxe américaine qui se respectait se devait de compter sur des dimensions des plus imposantes. C'est surtout au cours des 10 dernières années que la plupart de ces voitures ont subi une sérieuse cure d'amalgamation, la hausse des prix de l'essence en



Dominique Houde

étant la principale raison. Toujours est-il que certaines automobiles faisant partie de ce groupe, comme la Lincoln Town Car ou la Cadillac Brougham, connaissent toujours une certaine popularité.

Cette image bien traditionnelle de la voiture de luxe américaine, qui évolue cependant avec les années, nous amène à jeter un coup d'oeil sur la situation actuelle de Cadillac, la division dédiée aux voitures de haut de gamme chez General Motors. Pour ce faire, j'ai pensé mettre à l'essai deux berlines assez représentatives de cette gamme



Alors que la Brougham nous revient sous la même forme depuis plusieurs années, la DeVille subit plusieurs modifications esthétiques pour 1989.

qui chapeaute la production du no 1 américain. D'un côté, nous retrouvons la Brougham qui poursuit depuis les années 70 une carrière re-

lativement fructueuse en incarnant la voiture de luxe américaine typique, vaste et confortable. De l'autre, la nouvelle DeVille qui possède

les mêmes objectifs, en disposant toutefois des éléments mécaniques et électroniques les plus modernes issus de General Motors. C'est d'ailleurs la Cadillac la plus populaire.

Le choc des générations

Tout d'abord, la Brougham témoigne de sa conception d'une autre époque par son châssis indépendant qui fait contraste avec la carrosserie monocoque plus moderne de la DeVille. Comme on pouvait s'y attendre, la Brougham est une propulsion arrière faisant appel à un essieu rigide à l'arrière et la force motrice provient d'un V8 en fonte disposé longitudinalement. Développant 140 chevaux seulement pour une cylindrée de 5 litres, il fait toujours confiance à un carburateur. Au chapitre des dimensions, la Brougham est pour le moins impressionnante avec sa longueur totale de 561 cm, ce qui fait dire aux gens de Cadillac qu'il s'agit de la voiture de production la plus longue fabriquée en Amérique du Nord. Enfin, sachez que la Brougham fait osciller la balance à 1,900 kg, une donnée fort élevée.

De son côté, la DeVille se situe dans un univers mécanique totalement distinct. En effet, nous avons ici affaire à une traction avant dotée d'une suspension indépendante aux quatre roues. Elle

tire aussi sa puissance d'un V8, mais ce dernier est alimenté par un système d'injection électronique, possède un bloc en aluminium et se voit monté en position transversale sous le capot, une caractéristique toujours exclusive à Cadillac. La conception avancée de la DeVille transparaît également dans son système de freinage, car un dispositif antiblocage «Teves» figure sur la liste des options.

Alors que nos deux berlines mettent en commun des carrosseries imposantes bien identifiées au «style» Cadillac, et sur lesquelles nous reviendrons, ce qui se cache sous cette apparence diffère radicalement d'une voiture à l'autre.

Cependant, il faut avouer que la DeVille cache bien son jeu, car sa toute nouvelle carrosserie reflète un cachet des plus traditionnels. En fait, tout porte à croire que les stylistes de Cadillac ont tenu à rappeler aux acheteurs de la DeVille la «belle époque des grosses voitures», puisqu'elle gagne pas moins de 23 cm dans sa version berline 1989, et que des feux de positions minces et tout en hauteur trônent à l'arrière de la voiture. Malgré tout, elle possède une apparence plus moderne que celle de la Brougham, qui elle, reste fidèle à une carrosserie pratiquement inchangée depuis plusieurs années.



Conclusion: un bon confort

A l'issue de ce double essai, on réalise que la Brougham et la DeVille offrent toutes deux un niveau de confort et le style typique à la Cadillac. Mais cette comparaison nous indique surtout à quel point les applications de la technologie moderne peuvent influencer le rendement d'une voiture de luxe.

Même si elle joue la carte de la tradition au chapitre visuel, la nouvelle DeVille dispose de plusieurs de ces éléments modernes qui lui permettent d'offrir un comportement routier supérieur à

celui de la Brougham (qu'il s'agisse de tenue de route, de performances ou de maniabilité) et un aménagement intérieur plus moderne, alors que son habitabilité est tout aussi généreuse pour des dimensions totales et un poids plus réduit. Le tout à un prix pratiquement identique à celui de la Brougham.

Quant à cette dernière, elle peut au moins se vanter de posséder des dimensions dignes des «vraies» voitures de luxe de la belle époque, tout en proposant une fiabilité proportionnelle à la simplicité de ses éléments mécaniques.

Au programme: confort et habitabilité

C'est bien connu, la définition même d'une Cadillac sous-entend un niveau de luxe élevé alors que la plupart des représentatives de cette marque ont toujours su proposer une habitabilité généreuse. Avec ses dimensions éléphantines, la Brougham ne pouvait faire autrement qu'offrir beaucoup d'espace à l'intérieur, et c'est bien le cas, alors que trois personnes peuvent prendre place à l'avant dans des sièges moelleux à souhait. Toutefois, le soutien latéral qu'on y retrouve s'avère des plus limités. La situation est sensiblement la même à l'arrière où les passagers peuvent s'allonger à leur aise.

Mais revenons à l'avant pour découvrir un environnement bien typique aux voitures de cette catégorie. Le chrome et le simili-bois occupent une place d'honneur tandis que le tableau de bord a beaucoup de difficulté à cacher son âge comme nous le montrent des cadrans peu compréhensibles selon les critères d'aujourd'hui et des commandes d'une conception discutable. Si les espaces de rangement brillent par leur absence presque totale, la chaîne stéréophonique vient sauver l'honneur grâce à ses bonnes performances.

En s'introduisant dans la DeVille, on constate rapidement que les responsables de l'aménagement intérieur ont tenu à perpétuer le style

présent dans la Brougham, mais d'une façon plus moderne. Ainsi, le panneau d'instrumentation reçoit des indicateurs digitaux qui souffrent toutefois d'une taille réduite et d'une exposition un peu trop forte aux rayons du soleil. Pour leur part, les principales commandes sont relativement à la portée de la main, même si les boutons chromés de petite dimension actionnant le contrôle de la ventilation et de l'ordinateur de bord laissent perplexe. Pour certains, la présence de simili-bois et les commutateurs de plastique actionnant les glaces électriques peuvent sembler bon marché, mais il faut avouer que la finition se montre honorable dans l'ensemble. D'autre part, on est témoin d'un petit miracle en ouvrant le coffre à gant, car ce dernier offre un volume décent alors que l'accoudoir central recèle un espace de rangement fort pratique pour loger quelques cassettes.

Installons-nous maintenant dans les sièges en velours qui semblent plus fermes que ceux de la Brougham, mais qui proposent un très bon confort de même qu'une forme réduite, mais palpable, de soutien latéral. Avec la complexité de multiples réglages électriques, le conducteur dispose d'une position de conduite intéressante, mais la visibilité arrière est pénalisée par une lunette réduite. Par contre, il convient de citer les places arrière exceptionnellement vastes de la DeVille, qui sont tout à fait dignes

d'une limousine. En fait, elle réussit même à faire mieux que la Brougham au chapitre du dégagement pour les jambes des passagers arrière, malgré une longueur totale plus réduite de 40 cm.

Des surprises sur la route

A l'instar des autres survivantes de sa génération, la Cadillac Brougham concentre ses qualités routières en une caractéristique principale: la douceur de roulement. Sur une route plane, cette voiture donne littéralement l'impression de flotter, ce qui favorise les randonnées tranquilles sur autoroute, d'autant plus que l'insonorisation s'avère grandement efficace. En revanche, ce remarquable isolement se paie par un roulis considérable en virage et par une direction très légère, ce qui élimine toute pensée de conduite sportive. Mentionnons également que la maniabilité n'est pas son point fort en ville, là où les manoeuvres de stationnement peuvent se montrer fastidieuses. Alors que le freinage de la Brougham donne satisfaction en usage de tous les jours, son V8 de 5 litres fait preuve d'une vigueur bien limitée et se distingue plutôt au chapitre de la souplesse.

En comparaison avec la Brougham, la DeVille se démarque à plusieurs niveaux et constitue une agréable surprise. A l'origine, toutefois, elle offre aussi une douceur de roulement impressionnante et la

souplesse de son V8 figure parmi ses atouts. Les points communs s'arrêtent toutefois ici car la DeVille sait démontrer un comportement routier surprenant pour ses dimensions et sa vocation. Alors que la direction est plutôt légère à une vitesse de croisière, condition dans laquelle on note un débattement trop important de sa suspension au passage des dénivellations importantes, elle se montre homogène dans l'ensemble, acceptant même d'être conduite rapidement (à défaut de sportivement) dans une succession de virages. Il s'agit ici d'un compromis fort heureux, car ces capacités routières fort acceptables dans un contexte nord-américain ne sont pas obtenues au détriment du confort, les inégalités de la chausse étant très bien amorties par la suspension indépendante.

La traction avant de la DeVille ainsi que son encombrement plus réduit lui assurent une maniabilité honnête en ville, tandis que le V8 de 4,5 litres et la transmission automatique forment un duo très bien équilibré. En effet, tandis que les rapports sont passés avec douceur et précision, le groupe propulseur se fait remarquer par une vigueur surprenante qui fait passer la DeVille de 0 à 100 km/h en moins de 10 secondes. De leur côté, les freins sont bien supervisés par le système antiblocage optionnel, mais sur la voiture d'essai, ils laissaient voir un certain louvoiement en freinage d'urgence.

Fiche technique

Brougham et DeVille

Châssis-carrosserie

Type: Berline 4 portes, 6 places
..... Coupé / berline, 6 places
Longueur: 561,4 cm; 521,4 cm
Largeur: 194,2 cm; 184,2 cm
Poids: 1900,6 kg; 1573,8 kg

Moteur

Type: V8, 5 litres;
..... V8, 4,5 litres
Puissance: 140 chevaux;
..... 155 chevaux
Transmission: auto, 4 rapports

Rouage d'entraînement

Mode de transmission: propulsion arrière; traction avant
Accélération (0 à 100 km/h):
15,5 secondes; 9,7 secondes

Suspension

Avant: indépendante
Arrière: essieu rigide; indépendante

Prix

De base: \$37,781;
..... \$37,698



26 PORTES DE SERVICE ÉQUIPEMENT DES PLUS SPÉCIALISÉ

Freins, direction / suspension, mise au point, alignement et les garanties...

SHERBROOKE
566-1161

FLEURIMONT
566-5993

COATICOOK
849-6321



MOTOMASTER



CREDIT ACCEPTÉ OU obtenir 3% de Billets-Bonus au comptant sur les pièces

RÉGIONAL

Le Carnaval d'Arthabaska grandit lentement mais sûrement

par Maurice CLOUTIER
 ARTHABASKA — Lentement mais sûrement, le Carnaval d'Arthabaska grandit, tout en maintenant sa vocation d'une grande fête municipale de participation. C'est ce qui se dégage de la programmation de la quatrième édition, du 16 au 19 février 1989, qui a été rendue publique par le pré-

sident du comité organisateur, Marcel Desrochers.

"Les objectifs poursuivis sont toujours de développer un sentiment d'appartenance et de fraternité à Arthabaska", a mentionné M. Desrochers. En outre, le carnaval, par ses profits, contribue au financement du Centre communautaire d'Arthabaska.



Marcel Desrochers

L'an dernier, 20,600 \$ ont été remis au Centre communautaire. Près de 6,000 personnes avaient participé à la fête.

La soirée pré-carnaval avec la présentation des duchesses revient le 13 janvier. Les plus jeunes, quant à eux, ne voudront pas manquer la journée familiale du 4 février alors que la mascotte du carnaval, Capi, recevra la visite du célèbre Youppi, du fantastique Capitaine Cosmos, du petit Indien Yum Yum et du gros ours des restaurants A. et W.

La période intensive se met cependant en branle le 16 février avec un bingo. Tournoi de hockey-bottine, parade, feu de camp, concours, randonnée en traîneau, gala amateur ne sont que quelques-unes des activités au programme.

Pour mener à bien le carnaval, M. Desrochers est entouré de Louise Roux, Nathalie Lacourse, Jean-François Vidal, Pierre Du-four, Denis Morin, Christian Lettre et Serge Mailhot. Plusieurs organismes locaux collaborent aussi à l'événement.

Offensive contre l'accès trop facile pour les enfants au matériel pornographique

VICTORIAVILLE (MC) — La Maison des femmes des Bois-Francis s'approprie à réclamer de la Ville de Victoriaville une réglementation plus sévère sur l'accès au matériel pornographique.

"Nous voulons une rencontre au cours du mois de janvier avec le conseil municipal pour lui soumettre notre demande", a confié la coordonnatrice de la Maison des femmes, Carmen Houde.

La position de l'organisme consiste à forcer les commerçants à placer derrière une vitre opaque les revues pornographiques et les films pour adultes seulement, ainsi qu'à restreindre aux personnes de plus de 18 ans la location de ces fameux films.

Mme Houde a déploré le trop grand accès aux enfants du matériel pornographique dans plusieurs commerces et l'image négative de la femme que projette ce matériel.

Pour obtenir une décision de la Ville, la Maison des femmes recueille actuellement les appuis de plusieurs groupes. Un appui de taille a été obtenu, soit celui du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Victoriaville. Celui-ci s'ajoute à une trentaine d'autres de différents groupes.

Mme Houde a souhaité que l'action entreprise à Victoriaville aura des suites dans les municipalités environnantes.

Un cadeau vénéneux pour les plus démunis

— Louise Bureau

THETFORD MINES (PS) — La décision du gouvernement Bourassa d'escamoter l'étude du projet de loi 37 sur la réforme de l'aide sociale, en imposant le bâillon sur l'opposition, constitue pour la présidente de l'Association pour la défense des droits sociaux (ADDS) de Thetford Mines, Louise Bureau, un cadeau vénéneux pour les plus démunis.

Mme Bureau déplore vivement le fait que ce gouvernement fasse fi des 1,593 groupes qui ont signé une déclaration commune exigeant le retrait de ce projet de loi et qui décrient l'insensibilité totale et absolue de ce gouvernement face à la pauvreté. "On s'attaque encore aux pauvres plutôt qu'à la pauvreté."

Selon Mme Bureau, cette réfor-

me servira au Conseil du patronat et à la Chambre de commerce qui ont auront à leur disposition un bassin élargi de main-d'œuvre gratuite. La présidente de l'ADDS accuse le gouvernement de bafouer la démocratie et le droit d'expression au Québec en faisant montre de mépris à l'égard de ses opposants. "L'adoption de ce projet de loi est une agression économique et sociale à la dignité de 650,000 personnes."

Mme Bureau soutient que ce gouvernement devra s'attendre à payer un jour le prix politique de son mépris. "La réforme Bourbeau est un gâchis social et les coûts humains et sociaux qu'elle entraînera seront incalculables et irréversibles."

Sodisco: une grève écartée pour l'instant

VICTORIAVILLE (HR) — Réunis en assemblée générale samedi, 130 des 230 employés syndiqués du distributeur de produits de quincaillerie Sodisco, de Victoriaville, ont opté pour la poursuite des négociations.

La dernière rencontre avec le conciliateur qui s'est déroulée vendredi, a permis aux deux parties de se rapprocher sur les horaires de travail, une des deux pierres d'achoppement avant d'aborder les conditions salariales. L'autre point majeur de dis-

cordance consiste à la classification des postes de travail.

Les deux parties rencontreront à nouveau le conciliateur jeudi, afin de se rapprocher sur le renouvellement de la convention collective échue depuis le 3 décembre.

Toute menace de grève est présentement écartée jusqu'au début de 1989 par les employés de Sodisco qui jouissent de ce droit depuis mardi dernier, a confirmé hier le négociateur de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), Jocelyn Lavoie.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Computerland⁺

Computerland, chef de file dans le domaine de la micro-informatique est à la recherche de

représentants(es)

pour répondre à son expansion en Estrie.

Le (la) candidat(e) idéal(e) aura une formation universitaire ou un DEC en informatique, deux ans d'expérience dans le domaine de la représentation corporative et une bonne connaissance des produits reliés à la micro-informatique. Il ou elle devra être bilingue et posséder une automobile. La connaissance de logiciels de gestion, de comptabilité et de bases de données serait un atout.

Salaires intéressants, commissions, bonus et avantages sociaux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

COMPUTERLAND
 2524 King O.
 Sherbrooke, Qué., J1J 2E8

45491

En bref

Adoption du budget 1989 demain

THETFORD MINES — C'est au cours d'une séance spéciale prévue demain à 19h00 que le conseil de la ville de Thetford Mines adoptera le budget pour l'exercice financier 1989. Le maire Henri Therrien a déjà laissé savoir que le compte de taxes des

contribuables sera majoré de l'ordre de 2 à 3 pour cent. Cette réunion permettra de connaître les taux de la taxe foncière, de la taxe pour l'assainissement, pour la voirie d'hiver, pour les services et pour l'eau sur les lots non bâtis.

SEARS Centre d'optique

RABAIS
 20% à 60%

Sur une sélection de montures mode.
 Hâtez-vous pour un meilleur choix!

DE PLUS, RABAIS 50% SUR TOUTES LES MONTURES POUR LES ENFANTS DE 15 ANS ET MOINS.

Offre valide jusqu'au 31 décembre 1988.
 Aucun autre rabais ou escompte avec cette offre.
 Demandez les détails de cette offre au centre d'optique Sears.

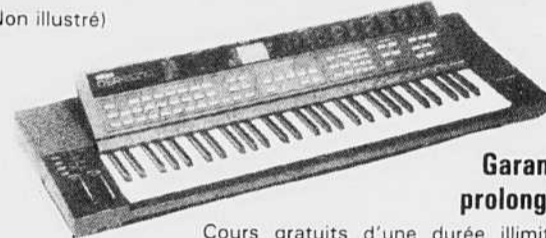
SEARS
 vous en avez pour votre argent...et plus

Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440.
 Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc. 45674

ORGUES Clavinova de **YAMAHA**

CLAVIERS PORTATIFS PSS 130 89\$

(Non illustré)



Garantie prolongée.

Cours gratuits d'une durée illimitée, afin que vous puissiez COMPRENDRE et utiliser au maximum l'instrument que vous aurez choisi.

Épatez vos amis au "Temps des Fêtes"!

Musique de Noël

avec Jean et Annie Julien, ou Mario Gosselin, organisateur officiel des Canadiens de Sherbrooke, aux

Terrasses Rock Forest

Les 1, 2, 3, 8, 9, 10, 15, 16, 17 décembre

Ainsi que chez

Musique Jean Julien et Fille

1444 King ouest
 Sherbrooke,
 563-7477

ORGUES ET PIANOS
Yamaha



45298x

VOTRE MESSAGER DU TEMPS DES FÊTES

En semaine, obtenez la livraison dès le lendemain dans les grands centres canadiens, à partir d'aussi peu que 6\$ pour un envoi pesant jusqu'à 5 kg.

Dès maintenant ou pour un envoi de dernière minute, les Messageries Poste prioritaire/EMS apparaissent comme la solution idéale pour faire parvenir vos cadeaux.

C'est simple. Assurez-vous qu'ils sont solidement emballés à l'aide de ruban adhésif résistant. N'utilisez ni ruban adhésif ordinaire ni ficelle. Présentez-vous ensuite à n'importe laquelle des succursales postales énumérées ci-dessous.

Votre envoi recevra le traitement «prioritaire», bénéficiant ainsi d'un système d'acheminement à la fine pointe qui permet d'identifier sa position tout au long du parcours.

Messageries Poste prioritaire — la façon rapide, fiable et sûre de déposer un colis sous l'arbre de Noël.

* Présentez-vous aux bureaux de poste suivants: SUCCURSALE POSTALE JACQUES CARTIER, 2400, rue King Ouest
 BUREAU DE POSTE DE SHERBROOKE, 50, Place de La Cité • BUREAU DE POSTE DE LENNOXVILLE, 5, rue Belvedere

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
 L'esprit des Fêtes voyage par la poste